

Maison de l'Alsace à Paris : synthèse du rapport d'activité 2015



PRESENTATION DE LA SOCIÉTÉ

1. Objet

La Maison de l'Alsace à Paris est une Société d'économie mixte depuis 2014, suite à la modification des statuts de la Société Fermière de la Maison de l'Alsace (SFMA), elle-même fondée en 1976. L'objet de cette société est d'assurer l'exploitation d'un **bâtiment vitrine de l'Alsace à Paris**, acquis en 1968 par les Départements du Bas-Rhin et du Haut-Rhin, ainsi que l'**animation de réseaux alsaciens** dans la capitale.

Situé sur l'avenue des Champs-Élysées, l'immeuble de la Maison de l'Alsace bénéficie d'un **positionnement stratégique**, au cœur d'un quartier d'affaires et touristique. Cette présence permet de promouvoir l'Alsace sur la place de Paris.

La Maison de l'Alsace à Paris a acquis une expérience qui lui permet d'entretenir un réseau d'influence favorable à l'Alsace et à son attractivité, dans les secteurs du management et de l'entrepreneuriat, des institutions, de la finance, ou encore de la communication et de la culture.

Dans son fonctionnement, la Maison de l'Alsace oriente à la fois les professionnels et le grand public vers les événements et interlocuteurs à Paris et en Alsace. Elle dispose d'une base de données clients et réseaux afin d'assurer un rôle de relais et de veille. En outre, elle organise elle-même des événements et dispose de différents outils de communication : site internet, réseaux sociaux, brochure semestrielle des animations et événements du réseau « Talents d'Alsace ».

Des **travaux** importants sont menés dans les locaux de la Maison de l'Alsace depuis 2012, pour une mise aux normes des locaux et le développement d'un centre d'affaires offrant de meilleures conditions d'exercice des missions. L'équipe de la SEM a poursuivi son activité dans des locaux loués à proximité durant la phase chantier, au 21 rue de Maignan, permettant de maintenir les réseaux et d'assurer la **phase de transition**. L'organisation d'événements a été assurée grâce à la mobilisation des réseaux, permettant notamment de bénéficier d'espaces à titre gracieux ou peu onéreux.

2. Actionnariat 2015

Département du Bas-Rhin	25,5%
Département du Haut-Rhin	25,5%
Associations	17,2%
Région Alsace	14,3%
Banques	8,2%
Villes	6%
Autres	3,3%

3. Conseil d'Administration en 2015

PRÉSIDENT

M. Eric STRAUMANN, Président du Conseil Départemental du Haut-Rhin

VICE-PRÉSIDENTS

M. Bernard FISCHER, Vice-Président du Conseil Départemental du Bas-Rhin

Mme Marie-Reine FISCHER, Vice-Présidente du Conseil Régional d'Alsace

M. Jean-Jacques GSELL, Conseiller Municipal de la Ville de Strasbourg

ADMINISTRATEURS

M. Etienne BURGER, Vice-Président du Conseil Départemental du Bas-Rhin

M. Yves SUBLON, Conseiller Départemental du Bas-Rhin

Mme Bernadette GROFF, Vice-Présidente du Conseil Départemental du Haut-Rhin

M. Michel HABIG, Vice-Président du Conseil Départemental du Haut-Rhin

M. André REICHARDT, Vice-Président du Conseil Régional d'Alsace

M. Vincent DEBES, Président de l'Agence de Développement Touristique du Bas-Rhin

M. Daniel BAAL, Directeur Général du Crédit Mutuel

M. Francis LARGER, représentant de la CCI Alsace

4. Effectifs et Direction en 2015

- 5 salariés
- Directeur : M. Bernard KUENTZ

BILAN DES ACTIVITÉS 2015

1. Activité annuelle 2015

En-dehors de l'activité courante (développement des réseaux, communication, orientation, relais d'information), l'année 2015 de la Maison de l'Alsace a été marquée par l'élaboration d'une **base de données** pour la gestion des réseaux économiques, médias, touristiques, et culturels à Paris. L'enjeu est notamment d'améliorer l'aspect qualitatif des informations renseignées auprès des interlocuteurs.

En matière de **communication**, le nombre d'abonnés à la page Facebook a doublé pour atteindre 30 000 personnes, conduisant à capter près de 10 000 utilisateurs pour chaque publication. Les brochures semestrielles ont été éditées à respectivement 5 000 et 3 000 exemplaires.

Tout au long de l'année 2015, la Maison de l'Alsace a organisé **33 événements** dans différents domaines :

- Pour **la langue et la culture régionales**, des cours d'alsacien ont été proposés, réunissant environ 20 participants par session, ainsi qu'un voyage éducatif de 2 jours dans la région de l'Ortenau et autour de Strasbourg.
- En termes d'**activité culturelle**, différents concerts, spectacles, dédicaces d'artistes alsaciens ont eu lieu.
- Afin de mettre en valeur le **patrimoine** alsacien, différentes opérations ont été menées, comme la présentation de l'Alsace à l'occasion du salon *Rétromobile* sur le stand Bugatti, une conférence de presse présentant le projet de *Via Habsbourg*, une conférence présentant les projets du Musée Unterlinden à Colmar et de la Bibliothèque humaniste à Sélestat, la présentation presse de l'exposition « Haguenau, rêve de voyage », la présence d'un stand alsacien au Carrousel du Louvre.
- Un accueil de **délégations** (entreprises, scolaires, corporations) a été assuré.
- Une **promotion des festivités et salons alsaciens** a été menée à Paris sur des cibles pertinentes, notamment la bourse aux minéraux de Sainte-Marie-aux-Mines *Minéral & Gem* (présentation à Paris Min Tech), le *Printemps du Tango* de Mulhouse (promotion auprès de l'ambassade d'Argentine à Paris), le festival *C'est Dans la Vallée* (lancement à la Maison de la poésie de Paris), le Festival *SaxOpen* (conférence de presse au Pavillon Puebla), les *900 ans de Haguenau* (conférence de présentation à l'Assemblée Nationale).
- Différents **moments d'échanges des réseaux** ont eu lieu, notamment une soirée afterwork mettant en relation les réseaux d'artistes et de journalistes alsaciens à Paris, ou encore la traditionnelle soirée de la Saint-Nicolas.

2. Situation financière

En 2015, la Maison de l'Alsace enregistre un **chiffre d'affaires** total de 34 000 € sur les locations de bureaux et 7 000 € sur celles de la salle de réunion. Celui des domiciliations est de 30 000 €, du fait des 23 domiciliations de sociétés au 39 avenue des Champs Elysées. L'exercice s'est soldé par un résultat négatif de 103 510 €, malgré l'apport de subventions des deux Conseils Départementaux à hauteur de 600 000 €.

PRINCIPALES DONNÉES FINANCIÈRES

	2015	2014
Capital Social	90 000 €	90 000 €
Nombre d'actions	30 000	30 000
Chiffre d'affaires HT	114 885 €	191 299 €
Total des produits	720 730 €	800 278 €
Total des charges	824 239 €	831 344 €
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	- 100 809 €	- 21 042 €
Résultat après impôts	- 103 510 €	- 31 066 €

3. Evolutions de l'activité en 2016

Au vu d'un résultat net négatif de plus de 100 000 €, déficit désormais quasi structurel, et de la volonté des deux Départements d'optimiser la gestion de l'immeuble, l'Assemblée générale extraordinaire du 27 juin 2016 a décidé la **dissolution anticipée de la SEM**.

Après arrêt de la procédure de Délégation de Service Public (DSP), les Conseils Départementaux du Bas-Rhin et du Haut-Rhin, propriétaires des locaux, ont souhaité trouver une solution pour maintenir une Maison de l'Alsace à Paris tout en améliorant sa gestion. L'enjeu est de faire de cet espace rénové une vitrine et un outil au service des Alsaciens en recherche de développement ou de partenariats.

Ainsi, **un bail précaire a été conclu pour trois ans avec la société MDA Partners**, SAS fondée en 2014 par des entrepreneurs alsaciens désireux de contribuer à la promotion de l'excellence alsacienne (délibération CD 2016/86). Cette société exploite la Maison de l'Alsace depuis octobre 2016 en tant que centre d'affaires et espace événementiel, en poursuivant la valorisation de l'Alsace dans la capitale. Par ailleurs, l'activité de restauration est désormais assurée par le groupe Bertrand Restauration, qui a racheté les actifs du groupe Frères Blancs.

Les salariés de la SEM Maison de l'Alsace ont été repris dans les effectifs de la nouvelle structure gestionnaire.